



Délibération n° 2011-46 Conseil d'administration du 16 décembre 2011

Objet : Autorisation de lancement et de suivi, par le service gestionnaire, avec l'appui du CST, d'un appel à projets sur les risques psychosociaux,

M. Domeizel, Président,
rend compte de l'exposé suivant :

Exposé

Le 3ème plan d'action 2011-2013 du Fonds National de Prévention a inscrit la souffrance au travail comme une de ses problématiques prioritaires de santé au travail.

Eclairé par les travaux conduits en ce domaine par le Comité scientifique et technique (CST), le FNP a décidé de compléter et de renforcer ses modes d'interventions habituels par un appel à projets dédié à la thématique des risques psychosociaux, contraintes organisationnelles et psychologiques, souffrances au travail (RPS).

Pourront se porter candidat à cet appel à projets toute collectivité, établissement public territorial ou hospitalier, ou institution œuvrant dans le champ de la prévention des secteurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Les projets présentés devront s'inscrire dans l'enveloppe budgétaire globale "Réseaux/Projets recherche actions" (3 218K€ budgétés pour 2012) et répondre à l'objectif général et aux objectifs spécifiques prédéfinis, proposés à l'avis de la commission du 14 décembre.

Le service gestionnaire du FNP propose d'assurer le lancement et le suivi de cet appel à projets avec l'appui du CST.

Vu l'article 13 alinéa 11 du décret du 7 février 2007 qui donne compétence au conseil d'administration pour autoriser la conclusion de conventions pour l'accomplissement des missions du Fonds national de prévention.

Vu l'avis de la commission de l'invalidité et de la prévention, réunie le 14 décembre 2011 qui propose au conseil d'administration de confier au service gestionnaire du FNP, avec l'appui du CST, le lancement et le suivi d'un appel à projets sur les risques psychosociaux, contraintes organisationnelles et psychologiques, souffrances au travail .

Le Conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, autorise le service gestionnaire du FNP, avec l'appui du Comité Scientifique et Technique, à lancer et suivre l'appel à projets sur les RPS. Le Conseil d'administration valide l'objectif général et les objectifs spécifiques proposés pour cet appel à projets.

Bordeaux, le 16 décembre 2011
Le secrétaire administratif du conseil,

Emmanuel Serrié